

CONCOURS A'NÎMES TA GUITARE

RÈGLEMENT 2024

• ARTICLE I : ORGANISATION

Le concours, organisé par l'association Nîmes Guitares & Co, est ouvert à tous les guitaristes classiques amateurs.

Il a pour but de promouvoir la guitare classique et de découvrir de jeunes talents dans cette discipline.

Le concours se déroulera le Vendredi 10 (catégories + de 30 ans amateur, DUO de guitares classiques et sélection de la catégorie 6) et Samedi 11 Mai 2024 (catégories 1 à 5 et finale de la catégorie 6) au théâtre Christian Liger (dans le centre Pablo Neruda) de Nîmes.

• ARTICLE II : CATÉGORIES

Les candidats sont répartis dans 8 catégories.

- Moins de 10 ans (à la date du concours)
- Moins de 12 ans (à la date du concours)
- Moins de 14 ans (à la date du concours)
- Moins de 17 ans (à la date du concours)
- Moins de 20 ans (à la date du concours)
- Moins de 30 ans (à la date du concours)
- Plus de 30 ans amateur (à la date du concours)
- DUO de guitares classiques (pas de restriction d'âge)

Un candidat ne peut concourir que dans un seul niveau pour les catégories solistes. Un candidat ayant remporté une catégorie doit obligatoirement se présenter dans la catégorie supérieure. Un candidat peut concourir à la fois dans une catégorie soliste ET la catégorie Duo.

• ARTICLE III : EPREUVES

Tous les candidats doivent être présents, au lieu et à l'heure indiqués sur la convocation, munis d'une pièce d'identité. Tous les détails concernant le déroulement des épreuves seront précisés sur les convocations.

Pour chaque catégorie, les candidats doivent présenter une pièce choisie parmi la liste de morceaux imposés dans la catégorie concernée ainsi qu'une pièce libre d'une durée variant selon la catégorie et d'un niveau sensiblement équivalent à la pièce imposée.

- Moins de 10 ans: pièce imposée + pièce libre de 2 minutes maximum
- Moins de 12 ans: pièce imposée + pièce libre de 2 minutes maximum
- Moins de 14 ans: pièce imposée + pièce libre de 3 minutes maximum
- Moins de 17 ans: pièce imposée + pièce libre de 4 minutes maximum
- Moins de 20 ans: pièce imposée + pièce libre de 5 minutes maximum
- Moins de 30 ans: SELECTION: pièce imposée + pièce libre de 8 minutes maximum FINALE: programme de 15 minutes maximum (oeuvres différentes de la sélection)
- Plus de 30 ans AMATEURS : un programme libre de 6 minutes maximum
- DUO de guitares : programme libre de 10 minutes max.

Toutes les pièces devront être jouées de mémoire. L'utilisation de partitions sur scène n'est pas autorisée.

L'ordre de passage sera établi en fonction de l'âge, le plus jeune candidat de chaque catégorie passant en premier.

• ARTICLE IV : JURY

Le jury sera composé de personnalités spécialistes de la guitare classique. Ses décisions sont souveraines et sans appel. Le jury a la liberté d'attribuer ou non les prix.

• ARTICLE V : NOTATION

Chaque jury décerne une note sur 100 :

-Artistique	/45
-Technique	/45
-Présence sur scène	/10

Le classement sera obtenu par l'addition des points de chaque passage. En cas d'égalité, le Président du jury départagera les candidats. Pour la catégorie - de 30 ans, la moyenne des 2 épreuves déterminera le résultat final.

• ARTICLE VI : PRIX ET RECOMPENSES

Les candidats seront récompensés selon le tableau des dotations annoncé sur le site. Un lot de consolation sera attribué à tous les participants.

Récompenses : chèques, bons d'achat, cordes, partitions, articles de musique...

Des Prix spéciaux seront attribués: le Prix Cyprien N'Tsaï, le Prix de la ville de Nîmes et le Prix René Bartoli accordé au plus "beau son" des catégories solistes.

La liste des Prix et Récompenses n'est pas définitive et susceptible d'évoluer.

• ARTICLE VII : INSCRIPTION

Chaque candidat doit compléter le formulaire d'inscription sur le site internet www.animestaguitare.com, rubrique "inscription" ou directement en flashant le code barre ci-dessous. La date limite des inscriptions est le **14 Avril 2024, 23h59**. Le droit d'inscription est fixé à 30€ pour les catégories 1, 2, 3, 4, 5, 7, 50€ pour la catégorie 6 et 60€ pour la catégorie DUO. Les candidats à la catégorie DUO doivent faire une inscription unique. Une réduction de 5€ est accordée pour toutes les inscriptions faites **avant le 1er Février 2024** (10€ pour la catégorie DUO).

Pour le bon déroulement du concours, le nombre de places est limité. Les inscriptions pourront être closes avant la date limite si le nombre maximum de candidats est atteint.

L'organisateur se réserve le droit de supprimer une catégorie en cas de participants insuffisants. A cette condition, les droits d'inscription seront remboursés. Aucun autre motif de remboursement ne pourra être envisagé même sur présentation d'un certificat médical.

Chaque participant doit appliquer intégralement le règlement du concours sous peine de dévaluation ou disqualification.

• ARTICLE VIII : PHOTOS, VIDEOS, DROITS A L'IMAGE

Les flashes et lumières sont strictement interdits afin de ne gêner ni les candidats, ni le jury.

En s'inscrivant au concours, les candidats acceptent que l'association organisatrice utilise, à titre gracieux, leur image (quel que soit le support : photos, vidéos, audios...) et à les exploiter dans le monde entier, pour une durée illimitée, intégralement ou partiellement, en vue d'une exploitation commerciale.

• ARTICLE VII : RESPONSABILITÉ

La responsabilité de l'association organisatrice du concours ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé à toute personne, ou subi par elle, y compris candidats et accompagnateurs, tant au cours des épreuves que des déplacements occasionnés dans le cadre du concours. En cas de vol, l'organisation décline toute responsabilité.

RENSEIGNEMENTS

Association Nîmes Guitares & Co
06.22.16.01.76
sarahcantegrel@hotmail.com
www.animestaguitare.com

